

Communiqué de presse

Modification du régime d'options d'achat d'actions et octroi de nouvelles options

Montréal, le 25 janvier 2017 — Le conseil d'administration de **GROUPE SPORTSCENE INC.** (« Sportscene » ou « la Société »; SPS.A / Bourse de croissance TSX) a approuvé aujourd'hui la modification de son régime d'options d'achat d'actions de catégorie A (le « Régime ») en place afin d'augmenter le nombre total d'options disponibles pour octroi à 416 489 options. De plus, il a approuvé l'octroi de 207 000 options d'achat d'actions de catégorie A en faveur de dirigeants et d'administrateurs au prix de levée de 5,50 \$ par action, le tout selon les termes et conditions prévus au Régime. Ces options seront acquises à 100 % après quatre (4) ans et deviendront caduques si elles ne sont pas exercées au plus tard le jour du 7^e anniversaire de la date d'octroi.

Profil

Groupe Sportscene est un pionnier et un leader dans le créneau de la restauration d'ambiance au Québec où il exploite depuis 1984 une chaîne de resto-bars axée sur l'esprit sportif : **La Cage – Brasserie sportive** (« La Cage »). Jouissant d'une forte image de marque, La Cage est implantée à la grandeur de la province et regroupe, en date des présentes, 46 établissements. Les Cages offrent des services de restauration complets ainsi qu'un service de bar dans un décor recherché d'inspiration sportive appuyé par l'usage de technologies audiovisuelles des plus avancées.

-30-

Source : Groupe Sportscene inc.
Contacts : **Jean Bédard**, président du conseil, président et chef de la direction
Josée Pépin vice-présidente, finances
450-641-3011
